

RÉMY JOSSEAUME

avocat spécialisé permis de conduire et droit routier

« On crée une France sans permis »

Oue pensez-vous de la future limitation à 80 km/h?

Elle repose en réalité sur un postulat mathématique qui consiste à dire que lorsqu'on baisse la vitesse de 1 %, on a 4 % de tués en moins. Ce postulat de base est poussiéreux et n'est pas corroboré. Si cette loi mathématique est vraie, à 65 km/h il n'y a plus de morts. Par ailleurs, on prend une mesure à l'appui d'une expérimentation dont on ne connaît pas les résultats. C'est d'une certaine manière tromper son monde, car on ne peut pas prendre une mesure si les piliers de la mesure ne sont pas solides. Autre problème : quelle sera la vitesse des camions ? Quelle sera la vitesse des jeunes conducteurs ? Il faut des différentiels pour pouvoir dépasser. Je pense qu'on fait les choses à l'envers avec cette mesure des 80 km/h.

En cas de sanction pour usage du téléphone au volant en plus d'une infraction menaçant la vie d'autrui, le permis pourra être retenu. Est-ce une bonne mesure ?

Le problème du téléphone au volant est sous-estimé de la part des instances. Il faut lutter contre cela, et ce qui reste pour moi le plus dangereux est la manipulation du téléphone et non l'appel en lui-même. A mon avis, on avrait dû augmenter le montant de l'amende ou le nombre de points retirés en cas de manipulation du téléphone. Car un stop glissé, quand il n'y a personne, c'est moins dangereux, et pourtant passible de quatre points.

Sur demande, les forces de l'ordre pourront suspendre temporairement la localisation par certaines applications de leurs contrôles d'alcoolémie et de stupéfiants. N'est-ce pas la porte ouverte à la généralisation de cette mesure pour tous les contrôles ?

Cette mesure, passée inaperçue, annonce la fin de certaines applications d'aides à la conduite, car il faut se rendre à l'évidence : ce sera pour un contrôle routier ou autre.

Pas de baisse du taux d'alcool dans le sang, mais l'obligation d'installation d'un système d'éthylotest antidémarrage pour les récidivistes...

Imposer aux récidivistes de rouler sous l'emprise de l'alcool est plutôt une bonne mesure. Le problème est

qu'il n'y a pas assez de contrôle, car les contrôles coûtent à l'Etat et ne rapportent pas comme les contrôles de vitesse.



Un dernier mot sur l'ensemble de ces mesures ?

Cette concomitance avec la privatisation des contri routiers des voitures banalisées et l'arrivée du 80 km/h est surprenante. En 2016, treize millions de points ont été retirés contre environ onze millions 2015. On est en train de créer une France sans per et d'augmenter la délinquance routière en banalisa certains comportements délictuels. Ça fait dix ans qu'on constate une augmentation des délits et refu d'obtempérer. Il ne faut pas oublier que la vitesse constatée est de 82 km/h sur ces routes. Les partis de cette mesure veulent créer un train. Le problèm est que la sécurité routière ne sait plus quoi faire. Le gouvernement prend uniquement des mesures bureaucratiques.